

Matière : Linguistique contrastive

Niveau : Master 1

Spécialité : Sciences du langage

Nature : Cours/TD

Volume horaire : 1h30 par semaine à raison de 12 semaines (semestriel).

Mode d'évaluation : examen+ contrôle continu.

Présentation de la matière : la linguistique contrastive est une matière qui tient à la fois de la linguistique comparée et de la didactique en ce qu'elle est une comparaison des langues dans le but de faciliter leur enseignement. Il s'agit de comparer les systèmes des langues étrangères ou secondes avec ceux des langues maternelles des apprenants pour faciliter le passage entre elles. Après avoir défini la linguistique contrastive, nous entamons la relation entre l'enseignement des langues et les situations de bilinguisme existant en Algérie. Nous intéresserons également à l'interférence étant donné que c'est le principal problème qui résulte des contacts de langues et qui se dresse en obstacle devant l'apprentissage correct des langues. Nous terminons le programme par la méthode en linguistique contrastive qui consiste en l'analyse des erreurs.

Objectifs :

- Initier l'étudiant aux problèmes posés par les contacts de langues.
- Amener l'étudiant à repérer les interférences et à les éviter.
- Amener l'étudiant à identifier les erreurs, les classer et les corriger.
- Amener l'étudiant à distinguer les différents types de bilinguisme.

Pré-requis : toutes les notions enseignées en sociolinguistique, didactique (3^{ème} année Licence), les notions enseignées en Morphosyntaxe, lexico-sémantique, phonétique et phonologie (1^{ère} et 2^{ème} année).

Programme

Chapitre 1 : Généralités

1. Qu'est-ce que la linguistique contrastive ?
2. Objet d'étude de la linguistique contrastive.
3. La linguistique contrastive et la linguistique comparée.
4. La linguistique contrastive et la didactique.

Chapitre 2 : *Le bilinguisme.*

1. Bilinguisme social et bilinguisme individuel
 - 1.1. Définitions
 - 1.2. Différences
2. Les types du bilinguisme individuel.
 - 2.1. Bilinguisme coordonné / bilinguisme composé.
 - 2.2. Bilinguisme précoce / bilinguisme scolaire.
 - 2.3. Bilinguisme équilibré / bilinguisme dominant.
 - 2.4. Bilinguisme simultané/ bilinguisme successif
 - 2.5. Bilinguisme additif / bilinguisme soustractif.

Chapitre 3 : *L'interférence.*

1. Définitions.
2. Les types d'interférences.
 - 2.1. L'interférence phonétique.
 - 2.2. L'interférence morphologique.
 - 2.3. L'interférence syntaxique.
 - 2.4. L'interférence lexicale.
 - 2.5. L'interférence sémantique.

Chapitre 4 : *L'analyse des erreurs.*

1. Faute et erreur.
2. L'erreur intralinguale et l'erreur interlinguale.
3. Description des erreurs.
4. Correction des erreurs.
5. La grille de l'analyse des erreurs.

Bibliographie

Ben Amor Ben Hamida T., « Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français », *Synergies Tunisie*, N°1, 2009.

Brahim A., *Linguistique contrastive et fautes de français*, Publications de la faculté des lettres de la Manouba, série : Linguistique, volume VI, 1994.

Debyser F., « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française*, N°8, 1970.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1970_num_8_1_5527

Dubois J. *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, 2001.

Hamers, J.F & Blanc, M., *Bilinguisme et bilinguisme*, Margada, Bruxelles, 1983

Perdue, C. « L'analyse des erreurs : un bilan pratique », *Langages*, Volume14, Numéro57, 1980.